



Compte-rendu

Assemblée Générale APE

du 13 octobre 2017

Excusées : Fatima ABDELKAOUI, Stéphanie LEFEBVRE, Christine OZIL

Présents : Dalila BRAHMI, Déborah DUCROT, Carine FALL, Carole LAMURE, Aurélie MANTONNIER, Sébastien PANON, Alexandra PERROT, Aline PRUD'HOMME, Leila REGRAG, Béatrice ROMANES, Nabila SOUALMI, Christine TENAND, Bouchra TOUROUGUI

Ordre du jour :

1. Les élections de parents d'élèves et l'élection du nouveau bureau
2. Retours sur la rentrée dans les 2 écoles
3. Temps forts de l'APE pour l'année

1. Les élections de parents d'élèves et l'élection du nouveau bureau

La participation est en nette hausse par rapport à l'année dernière (19,61% en Maternelle, 24% en Primaire). L'investissement des deux directrices y est sans aucun doute pour quelque chose et il faut s'en féliciter. La concomitance des élections de délégués dans les classes a peut-être aussi joué en rappelant leur devoir citoyen aux parents. La municipalité avait aussi communiqué sur les élections des parents d'élèves par des affichages.

Force est de constater que tout cela fonctionne un peu, mais ce n'est toujours pas l'affluence. Il faut peut-être communiquer davantage sur les rôles des parents d'élèves, être plus visibles et accessibles pour l'ensemble des parents et communiquer davantage sur nos actions.

Avoir un local à disposition dans l'école aidera peut-être à nous rendre plus visibles. La convention devrait bientôt être signée avec la Mairie. Il faudra voir quels sont les usages que nous pourrions en faire et les conditions d'accès.

Dalila soulève l'idée de tenir une permanence régulière un mercredi matin par mois par exemple : l'idée est à retenir. Il faudra voir si les conditions d'accès au local nous permettent de la concrétiser.

Le local prévu serait la salle polyvalente dont l'accès ne poserait pas de problème particulier, étant donné qu'il ne serait pas contrôlé par l'alarme. Il est pourtant situé au rez-de-chaussée et la Mairie avait stipulé que tout le rez-de-chaussée serait sous alarme suite à l'accident survenu l'année dernière. Ce point sera à préciser de façon claire.

Il faudra s'accorder pour savoir si nous poursuivons les réunions de l'APE à la Maison de Croix-Luizet ou si nous les tiendrons à l'avenir dans ce nouveau local.

Nous procédons ensuite à l'élection du nouveau bureau de l'APE.

Il faut noter que Leila REGRAG est arrivée après le vote et n'est donc pas comptabilisée dans les votants.

Pour le poste de Président(e) : une seule candidate, **Dalila BRAHMI**, se présente. Elle est élue avec 11 suffrages sur 12 (1 abstention).

Pour le poste de Vice-Président(e) : 2 candidatures, Nabila SOUALMI et Stéphanie LEFEBVRE. **Nabila SOUALMI** est élue par 11 voix sur 12, Stéphanie LEFEBVRE (1/12).

Pour le poste de Trésorier(e) : **Fatima ABDELKAOU**I est la seule candidate et est élue avec 12 voix /12.

Pour le poste de Trésorier(e) adjoint(e) : **Leila REGRAG** est la seule candidate et est élue avec 12 voix /12.

Pour le poste de Secrétaire : **Christine TENAND** est la seule candidate et est élue avec 11 voix sur 12 (1 abstention).

Le renouvellement d'une grande partie du bureau laisse espérer la pérennisation de l'APE car plusieurs membres du bureau et de l'association quitteront l'association l'année prochaine ou l'année suivante. Il est important d'anticiper les passages de relais !

Pour information, Thierry PROVOT, notre administrateur de site, sera dans ce cas l'année prochaine et il faudra trouver une bonne volonté douée en informatique pour assurer sa succession ! A bon entendeur !

2. Retours sur la rentrée dans les 2 écoles

Dalila rappelle les dates pour **les conseils d'école** :

- **16 octobre pour la Maternelle,**
- **17 octobre pour la Primaire.**

Si vous ne pouvez pas vous y rendre, pensez à prévenir les directrices.

Un mois après la rentrée, voici les points qui posent **question en Maternelle** :

- Comment se fait la **répartition des enfants au périscolaire** ? par classes ?
- Les enfants qui ne restent pas à la cantine et qui reviennent l'après-midi en **PS** ne font plus la **sieste**. Une **note de la Mairie** à ce sujet aurait été rédigée. Pouvons-nous la consulter ?
- Les jours de grève, les enfants étaient autorisés à manger leur pique-nique sur place. Même si l'encadrement n'était que de 1 adulte pour 24 enfants, cela a permis aux parents de ne pas devoir poser un jour de congé. Peut-être pourrions-nous relancer une **page de solidarité des parents** pour ces circonstances exceptionnelles et recenser les parents qui seraient prêts à donner un coup de main en accueillant un ou deux enfants chez eux en cas de grève ?
- La question de la **cantine** est toujours autant d'actualité, avec toujours plusieurs tours de repas et donc des enfants qui mangent vite et tard. Où en est le projet de restaurant scolaire commun que nous avait présenté la Mairie lors des consultations il y a déjà plusieurs années ?
- **Des parents se plaignent d'une enseignante** en Maternelle. Ils ont vu Mme BESSON qui leur a dit de prendre contact avec l'Inspectrice. A suivre si des parents reviennent vers nous à ce sujet...
- La surveillance des **temps de récréation** semble parfois un peu légère. Qui assure la surveillance ? Combien y a-t-il d'enfants en même temps dans la cour ?

Pour la Primaire :

- Quel est le bilan des **évaluations en CP** ?
- Peut-on nous expliquer le système des **pinces** pour avoir **accès aux toilettes** ?

- Certains **animateurs du périscolaire** utilisent des sobriquets pour désigner certains enfants devant leurs camarades ou ont des propos dénigrants, voire insultants. Le vocabulaire n'est pas toujours adapté et la bienveillance pas toujours au rendez-vous. **Un point avec M.LACOMBRE** s'impose
- On note une **amélioration gustative** des plats à la cantine lors de la semaine du goût. A quand une **semaine du goût** qui couvre toute l'année ?
- La question de l'**absence de viande** lors du 1^{er} mois d'école reste incompréhensible. Un éclaircissement serait le bienvenu.
- Pour l'**annulation d'un repas** : le nouveau système instauré par la Mairie semble fonctionner si on parvient à retrouver ses identifiants pour la 1^{ère} connexion. Pour rappel, ils ont été adressés aux parents avec le courrier de confirmation d'inscription au périscolaire !

A ce jour, nous n'avons **aucune certitude sur la présence de Mme THOUVENOT** lors d'un ou des deux conseils d'école puisqu'elle n'a pas daigné répondre à notre mail. Sans nouvelle de sa part mercredi matin, nous contacterons donc la presse pour exposer nos doléances de manière plus ostentatoire.

3. Temps forts de l'APE pour l'année

- **La bourse aux jouets et puériculture se tiendra finalement le 25 novembre.** Avis aux bonnes volontés et aux vendeurs qui souhaitent se débarrasser de ce qui est devenu inutile !
- **La vente de sapins** aura lieu cette année avec une date de **livraison prévue le 15 décembre.** Les tarifs que nous a fait parvenir le fournisseur restent inchangés ! Bonne nouvelle !

La question se pose de savoir si nous organisons ou non une **vente de chocolats** en plus cette année pour Noël. Un nouveau fournisseur pourrait être contacté. Nous nous y prenons un peu tard mais Aurélie va prendre des contacts et nous informera au plus tôt des délais, tarifs... ce qui nous permettra de statuer sur cette action.

La question du Marché de Noël en Maternelle sera soulevée lors du conseil d'école. Si la participation de l'APE n'est pas plus claire que l'année dernière nous nous désengagerons du projet.

- **Le vide-grenier** aura bien lieu **au mois de mai.** La date reste à définir. Tout comme la **fête d'été** qui, face au succès de l'année dernière, sera reconduite !

La réunion se clôture sans fixer de date pour la prochaine réunion. Un **calendrier prévisionnel** qui permettrait à tous de s'organiser très en amont sera prochainement proposé en lieu et place de nos fameux doodle...